



*Toujours
proches de vous !*

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les 20 et 27 mars 2011, vous allez désigner
votre nouveau Conseiller Général.

Les élections cantonales sont l'occasion d'affirmer
notre attachement au Département de l'Ardèche.
La politique menée par la majorité départementale est axée
sur un développement solidaire et équitable pour tous :
solidarité à l'égard des plus démunis, des plus fragiles
et des plus éloignés ; solidarité entre les générations aussi.

Le bassin d'Annonay est riche d'un tissu associatif
dynamique, d'un cadre de vie exceptionnel et d'un savoir-
faire industriel que nous devons préserver et développer.

Je veux m'inscrire dans la continuité de mon prédécesseur
qui a œuvré sans relâche pour défendre notre territoire.
Je veux honorer cet engagement à vos côtés pour les trois
années à venir en continuant d'accompagner les actions
de développement sur le bassin d'Annonay.

Parmi les priorités : la rénovation du collège des Perrières,
la déviation d'Annonay et de Davézieux, la construction
d'un nouvel établissement pour personnes âgées et d'une
nouvelle caserne de pompiers, la préservation de notre
environnement et le développement économique.

Accompagné de ma suppléante, Eliane Mazet, je poursuivrai
ce travail de proximité auprès de vous toutes et tous.

Au sein de l'équipe départementale de gauche, nous aurons
à cœur de dessiner l'avenir du canton d'Annonay Sud.
Celui-ci doit rester solidaire et préserver ses atouts
économiques et environnementaux.

Ma motivation et mon enthousiasme sont à la hauteur
de mon attachement à l'Ardèche.
Vous pouvez compter sur moi et je compte sur vous !

Bien Cordialement

Simon PLENET
et **Eliane MAZET**
Suppléante



NOTRE PROJET POUR 2011-2014

Nous nous engageons au

Service

du bassin d'Annonay

La réforme territoriale :
Un mauvais coup porté à l'Ardèche

Le gouvernement a décidé de créer les conseillers territoriaux qui remplaceront à la fois les conseillers généraux du département et les conseillers régionaux.

L'Ardèche compte actuellement 33 conseillers généraux et 10 conseillers régionaux, soit un total de 43 élus. La réforme prévoit qu'il n'y ait plus que 17 conseillers territoriaux en 2014. Dans le même temps, le Conseil régional accueillera 291 élus au lieu de 157 aujourd'hui.

La réforme, c'est donc moins d'élus à Privas et plus d'élus à Lyon. Notre département sera bien moins représenté et aura plus de difficultés à se faire entendre. C'est un mauvais coup porté à la ruralité.

Par ailleurs, le gouvernement a diminué les recettes du Conseil général. Les marges de manœuvre sont donc désormais limitées.

Cette réforme territoriale est un véritable coup dur pour l'Ardèche et pour l'ensemble des territoires ruraux : perte de proximité et perte de solidarité financière.



Economie et emploi

Il faut mener la bataille pour l'emploi. La lutte contre le chômage est notre priorité. Pour cela, nous proposons :



Aide aux commerces avec la participation au financement de l'opération urbaine collective d'Annonay

- d'encourager l'implantation de nouvelles entreprises, commerces et artisanat ainsi que le développement des filières « bois » et « découpe de viande »
- de favoriser l'agriculture biologique et raisonnée ainsi que les circuits courts et la vente directe
- de promouvoir le développement d'un tourisme « nature » lié à notre richesse environnementale et d'un tourisme « patrimoine » mettant en valeur notre savoir-faire industriel
- d'accompagner les salariés en difficulté et d'être attentif au respect du droit du travail
- d'agir pour favoriser l'insertion des demandeurs d'emplois



Solidarité

Nous refusons la société du repli sur soi et nous plaçons notre action sous le signe de la solidarité. Pour cela nous proposons :



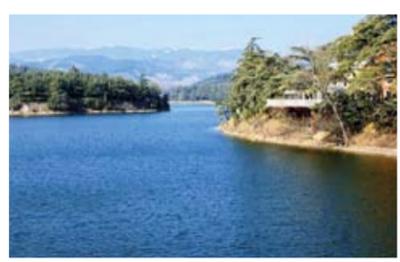
Rénovation de la maison de retraite protestante à Annonay réalisée en 2008

- de poursuivre le plan de modernisation des établissements pour personnes âgées et de construire un nouvel établissement
- de s'opposer à la récupération sur succession de l'allocation versée aux personnes âgées dépendantes
- de favoriser les dispositifs d'accueil de la petite enfance et l'accompagnement des familles
- d'aider à la construction de nouveaux logements économes en énergie



Cadre de vie et environnement

Notre cadre de vie est un atout considérable qu'il faut préserver et mettre en valeur. Pour cela nous proposons :



Financement à hauteur de 6,5 millions d'euros dans le contrat de rivières 2004-2010 du Syndicat des Trois Rivières

- d'agir pour préserver notre qualité de vie
- de favoriser le développement de loisirs « nature » (randonnée, cyclotourisme, plan d'eau...)
- de préserver notre environnement naturel, et notamment nos rivières
- de participer à la préservation et à la mise en valeur de notre patrimoine industriel



Services publics

Chaque Ardéchois doit avoir un égal accès à des services de qualité. Pour cela nous proposons :



Rénovation du collège de la Lombardière à Annonay réalisée en 2010

- de rénover, moderniser et sécuriser le collège des Perrières
- d'offrir l'accès au haut débit ADSL pour 99% des foyers
- de réhabiliter nos casernes de pompiers et de construire une nouvelle caserne sur le bassin
- de promouvoir le bio et les circuits courts dans la restauration collective (cantines des collèges, maisons de retraite...)
- d'accompagner l'installation et le maintien des médecins généralistes



Routes et transports

Parce que nos routes sont essentielles à notre développement, nous proposons :



Aménagement de la 2X2 voies entre Peaugres et Annonay réalisé en 2009

- de poursuivre le désenclavement du bassin, notamment en aménageant la déviation de la Croix de Justice à Davézieux et en reliant Roiffieux à la déviation d'Annonay par la construction d'un pont sur la Cance
- d'améliorer la qualité des routes pour la sécurité de tous et notamment des cyclotouristes
- de développer les modes doux de déplacement et faciliter le covoiturage
- de renforcer le réseau de transport en commun (scolaire, régulier...)
- d'aménager et sécuriser les arrêts de bus, notamment les arrêts des transports scolaires



Vie Associative

En participant à l'attractivité du territoire, notre tissu associatif est l'une de nos premières richesses. C'est pourquoi nous proposons :



Subventions aux associations du bassin pour 900.000 euros accordées en 2009

- de maintenir l'aide aux associations qui animent notre territoire et d'encourager le bénévolat
- d'accompagner les initiatives culturelles qui s'intègrent dans une mission d'éducation populaire
- d'encourager la pratique du sport pour tous en soutenant les associations et les clubs (équipements et éducateurs)
- de travailler en partenariat avec les associations à caractère social
- de soutenir le travail de mémoire réalisé par les Anciens Combattants

Votre Conseiller général toujours proche de vous

J'agirai dans la proximité :

- Je serai **disponible** et à votre écoute
- Je tiendrai des **permanences régulières** dans toutes les communes du canton
- J'organiserai des temps de **concertation** pour échanger sur les projets du bassin
- Je réaliserai un bilan annuel de mandat par souci de **transparence**

J'agirai avec engagement et efficacité :

- Je porterai les **valeurs républicaines**
- J'agirai dans le seul souci de **l'intérêt général**
- Je porterai **votre voix** au Conseil Général
- Je défendrai les **projets du Bassin d'Annonay**

Élections Cantonales
des 20 et 27 mars 2011

Département de l'Ardèche



Simon Plénet a le talent de sa jeunesse. A 33 ans, il est déjà riche d'une expérience d'élu. J'ai déjà travaillé avec lui sur des dossiers de la ville d'Annonay.

J'ai pu apprécier son savoir faire, son sens des responsabilités. Il connaît particulièrement bien son territoire et son canton qui l'a vu naître. Il a le sens de l'intérêt collectif. Je suis sûr qu'il sera un conseiller général exemplaire. Il saura défendre son territoire en toute occasion avec le souci de solidarité qui le caractérise.

Vous pouvez lui faire confiance. Les 20 et 27 mars prochains, je vous invite à lui donner votre voix. Son dynamisme apportera des idées neuves et une volonté nouvelle à votre canton.

Pascal Terrasse
Député de l'Ardèche
Président du Conseil Général

Je connais Simon Plénet depuis plusieurs années et j'ai la chance de le compter parmi mes adjoints à la Ville d'Annonay. Je sais sa détermination et son envie de travailler pour le territoire. Son implication dans les dossiers municipaux mais aussi à la CCBA, démontre son engagement profond à exercer son mandat au service de l'intérêt général.

Jeune et compétent, homme de dialogue, à l'écoute des autres, Simon Plénet est prêt à représenter le canton d'Annonay Sud au Conseil Général. Il est l'avenir de ce territoire et je le soutiens totalement dans cette belle aventure.

Olivier Dussopt
Député de l'Ardèche,
Maire d'Annonay

Une équipe pour le Bassin d'Annonay

Cette élection sera un signal envoyé à celles et ceux qui soutiennent un pouvoir parisien, le pouvoir de l'argent, qui ne veulent pas d'une démocratie de proximité, qui veulent abandonner nos cantons, notre Ardèche. Je suis sûr que Denis et Simon ne sont pas de ceux-là. A votre écoute, ils nous représenteront au Conseil Général avec efficacité et dévouement.

Jean-Claude Tournayre
Président de la Communauté de Communes du Bassin Annonéen



Les 20 et 27 mars 2011

VOTEZ

Simon PLENET

et Eliane MAZET

Suppléante



Simon Plénet
33 ans, 1 enfant,
technicien environnement,
Adjoint au Maire d'Annonay en charge du développement durable, eau et projet urbain, Vice-Président de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay en charge de la gestion des déchets.



Eliane Mazet
Suppléante
Née à Vanosc, mariée, 2 enfants, habitant Roiffieux, retraitée du secteur social, actuellement membre du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), du réseau de santé MADDO en direction des personnes âgées, et de Terre Ferme, association d'insertion.

Réunions publiques

Annonay
22 février / 18h00
Théâtre - Place des Cordeliers

Saint-Julien-Vocance
10 mars / 18h30
Salle Polyvalente

Vanosc / Monestier
11 mars / 18h30
Annexe Municipale de Vanosc

Talencieux
14 mars / 18h30
Salle Multi-Activités

Vernosc
15 mars / 19h30
Salle du Fraysse

Vocance
16 mars / 18h30
Salle municipale

Villevocance
17 mars / 18h30
Salle du Conseil

Roiffieux
18 mars / 18h30
Complexe Sportif de la Garde,
Salle rose

- Je souhaite avoir des informations sur les candidats Simon Plénet et Eliane Mazet.
- Je soutiens la candidature de Simon Plénet et Eliane Mazet.
- J'adresse un don de € pour la campagne électorale de Simon Plénet et recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire de mes impôts sur le revenu 66% de ma contribution (chèque à l'ordre de « Association de financement de la campagne électorale de Simon Plénet »).

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :